

Le JOURNAL des Fredeyards



Edition 03/2017

SOMMAIRE

Le mot du Maire p.1

Les dernières informations communales..... p.2-4

- Les parkings payants
- La Prairie de la Rencontre
- Eaux : des hauts et des bas
 - Voitures électriques : bornes de rechargement
 - Numéros d'habitations
 - Abris de Bus
- Compte rendu sur la fusion des communes

Du nouveau pour la commune p.5

- Salle polyvalente
 - Pacs
- Le Piano du Lac
- La Fromagerie des Alpes

Zoom sur p.6-7

- Le Vide Grenier
- La Fête du Lac
- La journée Pirates
 - SwimRunMan
- La chaîne NHK en visite
- Cérémonie du 11 Novembre

La rentrée se prépare..... p.8

Agenda p. 8

Le Mot du Maire

La saison estivale est terminée et c'est l'heure de faire le point sur ce qu'il s'est passé cet été à Laffrey.

Malgré **un été timide niveau température**, la fréquentation du lac a été bonne. Nos saisonniers qui géraient les pédalos ont fait un bon travail et ont permis d'atteindre les objectifs fixés. Nous avons remplacé la barque de sécurité défectueuse et investit sur un nouveau Pédalos 5 places. Nous prévoyons d'investir sur 2 pédalos chaque année afin d'augmenter le nombre de bateaux pédaliers et/ou renouveler le parc vieillissant.

Côté sécurité, des contrôles de gendarmerie plus réguliers dans la traversée de Laffrey ont calmé quelques automobilistes « trop pressés » mais malheureusement ce n'est pas encore suffisant. Nous réfléchissons sur des idées potentielles et réglementaires pour garantir la sérénité dans le village sans trouver pour le moment de dénouement viable.

A propos du Lac de Laffrey, la **nouvelle réglementation du stationnement** mise en place a apporté quelques changements : des contrôles ont été réalisés et des véhicules verbalisés, notamment ceux qui présentaient un réel danger. Cependant, compte tenu de la fréquentation importante de plagistes, il a fallu faire et refaire encore de la prévention sur les risques de stationnements gênants et ce malgré la signalisation remise en état. Nous en profitons pour remercier les habitants pour leurs mobilisations, leurs préventions et leurs aides pour déposer les flyers sur les véhicules concernés.

Focus sur les deux manifestations qui se sont déroulées sur Laffrey : **l'UT4M et le SwimRunMan** ; manifestations qui ont eu un franc succès et qui ont attiré du monde pour les commerces environnants. Ces manifestations sont renouvelées et les dates sont déjà fixées pour l'année prochaine.

Philippe FAURE

Horaires d'ouverture de la mairie

Heures d'ouverture au public : les mardis et jeudis 15h-17h30.
(Présence du maire sur rendez-vous à partir de 17h15 lundi, mercredi, jeudi, sauf urgence)

Tel : 04 76 73 10 21 - Courriel: contact@laffrey.fr

Resté connecté

Site internet : www.laffrey.fr

FaceBook : Mairie de Laffrey

LES DERNIERES INFORMATIONS COMMUNALES

LES PARKINGS PAYANTS

Après la mise aux normes de l'éclairage public au bord du lac, le parking était l'autre sujet important que le conseil municipal souhaitait réaliser.

Dès 2016, une étude de faisabilité était lancée concernant les parkings de la route du Sappey et celui à coté d'Airpark.

Début 2017, Mme Martin informait la municipalité de son souhait à vendre le parking derrière son hôtel. Consultation faite auprès du conseil municipal et en accord avec celui-ci, des négociations financières pour cet achat et la mise en place de barrières automatisées ont été engagées et conclues. Dans le même temps, la demande de subvention pour ces travaux a été accordée.

Les travaux ont commencé avec la prévision d'une mise en service aux environs du 14 juillet 2017.

Malheureusement, des dégradations volontaires ont retardé l'ouverture et induit une perte financière conséquente pour la commune. Des plaintes ont été déposées en Gendarmerie, une enquête est en cours nous livrant son verdict prochainement. Une surveillance vidéo a été installée depuis et en plusieurs points 24h/24.

Aujourd'hui, les travaux et les réglages de fonctionnement sont terminés ce qui devrait nous permettre une mise en route pour la saison estivale 2018.

Pourquoi acheter ce parking ?

Il nous paraît important de conserver la maîtrise du foncier autour du lac, de conserver le contrôle du stationnement routier et par la même occasion la sécurité des personnes.

Pourquoi le rendre payant ?

Le tourisme autour du lac entraîne indéniablement des dépenses budgétaires supplémentaires pour maintenir le site propre (Vidange journalière des poubelles, remise en place des sacs, ramassage des ordures jetés à même le sol, nettoyage des sanitaires...). Toutes ces tâches sont effectuées tous les jours, y compris week-end et jours fériés par le service technique de la commune. Se rajoute également des vidanges supplémentaires des molochs par la CCM.

L'évolution du tourisme demande aussi des aménagements de loisirs autour du lac (terrains de pétanque, espace fitness, terrain de volley etc...) sur lesquels nous réfléchissons.

D'autres part, chaque année, les dotations de l'état baissent et il est vital pour la commune de trouver des recettes supplémentaires (promesse électorale tenue) autres que nos impôts.

Maîtriser le stationnement routier c'est agir pour le bien être des plagistes. En effet, avoir des parkings identifiés et aménagés, éviter les stationnements anarchiques (sur les trottoirs, etc...), permet à toutes les personnes qui viennent au lac de passer une journée agréable en toute sécurité en sachant que les services de secours peuvent intervenir sans être bloqués par des véhicules mal stationnés.

Des parkings sont payants certes, mais ils ne gênent en rien l'accès du lac surtout, il reste beaucoup de places gratuites proche du lac.

Les personnes à mobilités réduites ne sont pas oubliées non plus, deux places gratuites leur sont réservées (matérialisation suivant les normes en vigueur) à proximité du parking.

Pour les personnes réfractaires aux paiements, une mise en jambes de quelques dizaines de mètres leur seront demandées ce qui n'est pas en soit un effort insurmontable avant d'arriver sur un des joyaux du plateau matheysin qu'est notre lac.

LA PRAIRIE DE LA RENCONTRE

En ce début d'année 2017, un comité de pilotage a été créé : composé des membres de la CCM, d'élus de Laffrey, d'un bureau d'étude recruté par la CCM ; afin de travailler ensemble sur un projet d'envergure.

Après plusieurs réunions, une esquisse de projet a été validée en début d'été. Ce projet concerne la construction d'un centre de visite historique sur napoléon et d'une mise en valeur de la Prairie de la Rencontre et du lac de Laffrey à travers un aménagement global du site.

Actuellement, des discussions avec l'administration sont en cours pour valider administrativement la faisabilité du projet et recruter un maître d'œuvre pour la mise en œuvre des travaux.

Le comité de pilotage est à la recherche de financement pour réduire au maximum la part de la collectivité, CCM et commune de Laffrey.

Que rapportera ce projet à la commune ?

A travers l'étude financière menée par le bureau d'étude, une recette indirecte pour la commune sur les taxes liées au bâtiment construit et une présence de visiteurs importante, visiteurs qui, nous l'espérons, consommeront dans les commerces du bourg.

Le projet n'aboutira pas sans la garantie du maintien de la disponibilité de la salle polyvalente pour les fredeyards, et les associations communales avec une remise aux normes sanitaires de l'équipement.

EAU : DES HAUTS ET DES BAS

Pendant la période estivale , plusieurs coupures d'eau ont pu être constatées pour un grand nombre d'usagers.

Nous comprenons vos inquiétudes et votre mécontentement mais nous faisons tout ce qui est possible pour les éradiquer. Cependant, l'été et sa période de congés rendent les interventions d'entreprises extérieures parfois compliquées.

En septembre , des investigations ont été menées et la panne a été identifiée (communication défectueuse des commandes de niveau entre les pompes et le réservoir). Des solutions sont en cours d'études pour la résoudre complètement avec un coût financier raisonné et raisonnable .

Un fonctionnement provisoire a été choisi réglant les coupures (aucune depuis le 15 septembre) mais n'est pas satisfaisant = vous pouvez constater par instant une fuite d'eau sous la porte des pompes . Ceci est la conséquence normale de la solution provisoire (un fonctionnement par tranche horaire des pompes).

Sachez tout de même que cette eau vient du lac et repart dans le lac, il n'y a donc pas de gaspillage .

Bien entendu , celle-ci n'est aucunement comptabilisée dans la fourniture d'eau aux usagers et n'est donc pas facturable .

Nous vous tiendrons évidemment informé d'un retour du fonctionnement à la normale .

Un niveau d'eau bas

D'autre part, concernant le niveau du lac exceptionnellement et « inadmissiblement » bas, nous pouvons vous assurer d'un engagement de tous les instants auprès des autorités compétentes pour le rétablissement rapide de la côte du lac ; dès qu'une météo favorable nous le permettra .

Notre Maire a réussi à obtenir une réunion avec les responsables concernés avant la fin de l'année et éviter que cela ne se reproduise dans le futur .

Nous en faisons l'une des priorités communales mais aussi environnementales afin de garder un lac en bonne santé.

LAFFREY RENTRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Une borne de rechargement pour les voitures électriques est installée sur la commune, sur le parking de la salle polyvalente.

A savoir : c'est la première borne du plateau Matheysin et même du sud Isère !

Pourquoi à Laffrey ?

Suite à une étude conjointe avec le SEDI et le conseil départemental dans le cadre du déploiement du plan de mise en place des bornes, Laffrey a été choisie de par son positionnement sur un axe de transit important.

Pourquoi l'avoir installée à la salle polyvalente ?

Tout simplement pour économiser des places de parkings sur la commune.

L'installation d'une borne nécessite réglementairement la taille d'une place de parking pour personne à mobilité réduite et une autre place pour véhicules classiques, ce qui neutraliserait 2 places et demie de stationnement dans le village.

Le coût d'installation d'une borne est de 3200 €, 50 % à la charge du SEDI, 25 % à la communauté de communes et 25 % à la commune de Laffrey soit 800€. L'entretien et le fonctionnement de la borne restera entièrement à la charge du SEDI.

L'utilisation de la borne se fera à l'aide d'une carte magnétique valable sur d'autres réseaux de recharge en France. Le coût de la recharge serait d'environ 3€ pour un temps de rechargement d'une heure et demi.

UN NUMERO POUR CHACUN D'ENTRE NOUS

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses sur la commune ; en procédant à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc ...) quel que soit leur état d'occupation.

C'est à la mairie de toute commune qu'il appartient d'effectuer cette démarche et il ne s'agit pas simplement de rajouter une ligne à l'adresse.

Pourquoi réaliser ce projet sur la commune?

L'adressage devient un enjeu d'intérêt général et une adresse fiabilisée est un vecteur d'efficacité et d'économie pour tout acteur public en charge de l'exécution de missions d'intérêt général.

Quels sont les enjeux ?

- Un enjeu **d'accessibilité et de services** qui dépasse les problématiques postales :

- pour les citoyens : accès plus rapide des services d'urgence, des livraisons (e-commerce), des opérateurs de services (prestations à domicile, eau, électricité, téléphone ...)

- pour les entreprises : localisation et accès aux clients, organisation des livraisons

- Un levier du **développement économique** pour les collectivités territoriales : attractivité touristique (géolocalisation), recensements, économies dans le service courrier, communication ...

- Un enjeu **environnemental** de réduction des émissions de carbone : réduction des parcours et de la consommation de CO2.

- Résoudre les **problèmes des différents utilisateurs de l'adresse** (comment différencier 2 adresses avec des homonymes) et fournir la géolocalisation exacte de chacune des adresses existantes ou à créer.

- L'adresse est un **élément essentiel du déploiement du réseau FttH** (Plan France Très Haut débit) : vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. L'objectif est d'apporter la fibre optique dans chaque village ou quartier. A Laffrey, ce déploiement nécessitant d'avoir pour chaque point de raccordement une adresse complète ; doit être terminé pour 2019.

Quelles sont les démarches administratives à faire pour les citoyens ?

Après contact auprès de la gendarmerie de Vizille, seul le **changement d'adresse de la carte grise de la voiture est OBLIGATOIRE et GRATUIT**, en respectant le délai d'un mois maximum.

Concernant la Carte Nationale d'Identité (CNI), le permis de conduire et le passeport, il n'y a pas d'obligation de changement d'adresse postale ; cela se fera automatiquement lors du renouvellement.

Chaque citoyen devra donc informer ses proches mais aussi tous les services publics (EDF, téléphonie, impôts, banque ...) de sa nouvelle adresse .

Pour cela, aidez-vous du site internet **www.service-public.fr**, vous pouvez effectuer toutes ces démarches en ligne depuis votre domicile en très peu de temps. Nous essayerons également de mettre en place une permanence à la mairie pour les personnes n'ayant pas d'accès internet.

Aujourd'hui, où en est le projet ?

Plusieurs prestataires ont été contactés pour nous aider dans l'avancement du projet (sans compter l'achat du matériel). Chaque devis varie entre 3500 Euros et 4000 Euros TTC, projet finalisé.

Toujours dans le soucis de faire des économies, l'équipe projet a réalisé elle-même l'audit et l'état des lieux de la commune en matière de dénomination, numérotation et raccordement au réseau postal. Nous avons établi un fichier des nouvelles adresses que l'on diffusera aux organismes concernés (SDIS, gendarmerie, police, impôts, La Poste ...).

Une réunion publique sera organisée en début d'année 2018 pour présenter le projet et répondre à toutes les questions. A l'heure actuelle, il n'est pas figé, quelques ajustements sont encore à prévoir et ne peut se terminer sans une concertation avec les citoyens car chacun d'entre nous est concerné.

ABRIS-BUS : MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRET DU RESEAU TRANSISERE



Conformément à la loi « handicap » de 2005-102 du 11 Février 2005, des démarches ont été nécessaires pour répondre à la réglementation imposée.

Des aides financières nous ont permis de financer une partie des travaux à hauteur de 50 %.

Pourquoi cet emplacement ?

Nous avons réhabilité deux quais d'arrêts. La réglementation nous impose une taille de plateforme de 12m x 2,5m. Cependant, les arrêts de bus au village n'étaient donc pas envisageable, les trottoirs étant petits et étroits. Avec ces impossibilités techniques, l'arrêt a été décalé, en concertation avec la DIRMED, gestionnaire de la RN.

Quel changement ?

Outre la modification des points d'arrêts de bus, l'accessibilité au parking de l'ancienne poste a été modifiée. L'entrée et la sortie du parking se font sur un seul et même endroit.

Le nouvel arrêt de bus, acheté en 2015, a été, quant à lui, installé par nos employés communaux.

DU NOUVEAU POUR LA COMMUNE

SALLE POLYVALENTE : UNE NOUVELLE ORGANISATION

Comme annoncé lors de notre précédent journal, le « Café Restaurant chez François » a ouvert ses portes tout l'été, lors de la location saisonnière à la salle polyvalente de Laffrey.

François a émis le souhait d'ouvrir à l'année, une initiative approuvée par l'ensemble du conseil municipal. Le lieu est bien situé, en haut du chemin de la Prairie de la Rencontre, au bord de la Nationale 85 et avec un grand nombre de parking.

Cette décision a pour objectif de dynamiser le site, d'apporter des recettes supplémentaires mais aussi d'obtenir un commerce de plus à la commune. Nous mettons tout en œuvre pour faire vivre le village.

Cependant, une nouvelle organisation est mise en place pour le bon fonctionnement et la gestion du lieu.

Magalie LE MEUR garde la gestion financière et administrative de la régie, un suppléant a été mandaté pour la visite des lieux et la relation entre les locations de salle et le restaurant « Chez François ». Les locations se feront à partir du samedi matin 10h00 jusqu'au dimanche 10h00 (si utilisation de la cuisine) afin de permettre au restaurant une plus large ouverture des plages horaires.

PACS : C'EST DÉSORMAIS LA MAIRIE QUI ENREGISTRE LES PACS

Depuis le 1er Novembre 2017, c'est à la mairie que sont enregistrés les PACS (Pacte Civil de Solidarité) alors qu'ils l'étaient jusqu'à présent dans les tribunaux d'instance.

L'enregistrement des PACS a en effet été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (et non plus au tribunal).

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de mêmes sexes pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Les pièces à fournir restent les mêmes : actes de naissance, pièces d'identité, déclaration conjointe et convention de PACS.

A noter qu'il est toujours possible pour les futurs pacsés de s'adresser à un notaire.

* mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, publiée au Journal Officiel du 19 Novembre 2016 (article 48).

LE PIANO DU LAC



Depuis cet été, le Coucoulou est devenu le **Piano du Lac**.

Le restaurant est ouvert du vendredi soir au Dimanche 18H00, service du midi inclus.

Ils proposent des fondues, des spécialités matheysine ainsi que le repas « chèvre » uniquement sur réservation.

Régulièrement le samedi soir, des concerts ont lieu avec des artistes différents.

LA MAISON DES PRODUCTEURS DEVIENT LA FROMAGERIE DES ALPES



Dans les locaux de l'ancienne Maison des Producteurs, la **Fromagerie des Alpes** vous accueille pour la vente des produits fermiers et artisanaux locaux et régionaux ; en plus de leur fromagerie.

Lætitia et Damien se lancent dans la fabrication de produits laitiers (yaourts, crèmes fraîches et beurres) ainsi que de nouveaux fromages ; à partir de décembre.

L'inauguration de la fromagerie se déroulera le samedi 9 Décembre 2017, au même moment que la journée dégustation gratuite des produits festifs de fêtes de fin d'année.

ZOOM SUR ...

LE VIDE GRENIER DU COMITE DES FÊTES



Chaque premier dimanche de juillet, le Comité des Fêtes de Laffrey organise son traditionnel vide grenier. Ce 2 Juillet, de nombreux participants et visiteurs ont répondu présents. Une petite nouveauté cette année : le lâcher de peintre mais qui n'a pas eu lieu suite au mauvais temps.

LA FÊTE DU LAC : UNE VRAIE RÉUSSITE

Cette année, le samedi 5 Août, la société Feu d'artifice Unic nous a présenté un très beau spectacle avec la mise en valeur de notre site ; suivis par une animation musicale au bord du lac proposée par Dj Lorenzo.

Différents prestataires ont également répondu présents (barbes à papa, bonbons, accessoires lumineux pour le feu d'artifice, jeux gonflables, ...)

Bon à savoir : cette année, le budget accordé au feu d'artifice et à l'animation musicale était de 6000 euros, comprenant également la sonorisation pour le feu d'artifice. Ce budget est le plus petit montant alloué depuis ces 2 dernières années, contre 8000 euros en moyenne précédemment.

Le comité des fêtes prend également à sa charge la sécurité pour la fête du lac depuis plusieurs années. La société ReflexEvents était présente.



PARTEZ A L'ABORDAGE A LAFFREY !!!



Le samedi 12 Août a eu lieu la journée Pirates à Laffrey.

Les commerçants participant à l'opération proposaient des jeux, des animations, des tarifs préférentiels et des surprises à toutes les personnes déguisées en pirate.

Merci aux commerçants pour cette très belle initiative et cette journée enrichie.

SwimRunMan : UNE ACTIVITE SPORTIVE A DOUBLE EPREUVE



Pour la première fois depuis sa création, le SwimRunMan a débarqué à Laffrey.

Alliant trail et natation en solo ou duo, l'aventure sportive avait pour départ et arrivée le site de l'ancien camping.

L'aventure continue le Dimanche 26 Août 2018 toujours à Laffrey !

(inscriptions www.swimrunman.fr)

LA CHAINE JAPONAISE NHK EN VISITE A LAFFREY LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017



Une équipe de la télévision japonaise, en tournage dans la région pour effectuer un documentaire sur la Route Napoléon, avait rendez-vous à la Prairie de la Rencontre.

Très suivie au Japon, l'émission « One road » raconte les grandes routes du monde à pied. A l'occasion d'une nouvelle série, l'équipe a décidé de changer de format en montrant des images aériennes et la Route Napoléon a été choisie. Le tournage a déjà été effectué à Golfe Juan, Vallauris, Grace, Sisteron, Corps ; et l'émission sera diffusée le 12 Décembre au Japon.

Kana Nakayawa, la présentatrice, a rencontré et interviewé Philippe FAURE.

Nous remercions chaleureusement l'association Laffrey Développement pour l'organisation de cette journée, accompagnée de soldats et de dames en tenue d'époque.

LA CEREMONIE DU SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017



La traditionnelle cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 s'est tenue sur la place du monument aux morts ce samedi à Laffrey.

A cause de la matinée fraîche, quelques habitants de la commune ont répondu présent. Les enfants présents ont eu la chance d'accompagner la célébration de l'armistice en déposant 2 jolies gerbes de fleurs au pied du monument.

Le discours officiel a été prononcé par le Maire, Philippe FAURE et l'adjoint aux finances, Denis VISCUSO. L'appel aux morts suivi d'un moment de recueillement ont clôturé la cérémonie.

Les participants se sont retrouvés au café des touristes autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Merci à ceux qui ont bravé le froid et répondu présents.

LA RENTREE SE PREPARE

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'école de Laffrey est passée à la semaine de 4 Jours :
Les lundis – Mardis – Jeudis – Vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13H15 à 16h15.

5 classes de l'école sont réparties de la manière suivante : Petite / Moyenne section - Grande section / CE1 - CP / CE1 - CE2 / CM1 - CM1 / CM2.

De nombreux **projets pédagogiques et éducatifs** seront élaborés tout au long de l'année ; avec notamment le Projet Départemental de « Petit Cinéma de classe » , création d'un film par classe.

LE SOU DES ÉCOLES DU SIRPL :

Chaque nouvelle année scolaire marque le renouvellement de l'équipe du sou des Écoles.

Cette association est là pour permettre le financement des activités supplémentaires pour les enfants scolarisés dans la limite de ses moyens financiers. Il fonctionne grâce au bénévolat et à la mobilisation de quelques parents.

Le sou n'a pas pour rôle d'assumer toutes les activités scolaires mais par sa capacité à proposer différentes manifestations festives, ludiques, sportives ... permet de pouvoir financer plus d'activités. La mobilisation des parents est très importante pour la continuité du sou. En l'absence du Sou (et des manifestations proposées), les parents seraient contraints de financer eux-mêmes les activités scolaires de leurs enfants ou par des demandes de subventions auprès des communes plus importantes.

Mail : soudesecolesdusirp@gmail.com

Effectif scolaire 2017 - 2018

128 écoliers sont inscrits dont :
41 écoliers fredeyards

AGENDA

DECEMBRE 2017

- Samedi 9 : Inauguration à la Fromagerie des Alpes et dégustation gratuite de produits festifs
- Samedi 16 : Spectacle de Théâtre à la salle polyvalente de Laffrey, organisé par l'association A Fond La Caisse

JANVIER 2018

- Samedi 6 : Goûter des anciens. Dégustation de la galette des rois, à partir de 15h30 à la salle du club de la Mairie, organisé par le CCAS de Laffrey
- Dimanche 7 : Animation pour les enfants de la commune à partir de 14h30 à la salle polyvalente, organisé par le CCAS de Laffrey
- Dimanche 7 : Cérémonie des Voeux du Maire à la salle polyvalente à 18H00.

FEVRIER 2018

- Dimanche 4 : Vente de boudins, caillettes et saucissons à cuire, organisé par l'association de chasse de Laffrey.